



**Ville de Vineuil**  
**Projet pédagogique**  
**Accueil de Loisirs Périscolaire**

Pour les enfants de 3 à 11 ans (PS au CM2)

**2023-2024**



## La commune de « VINEUIL »

### **Situation géographique**

Commune de la rive gauche de la Loire, Vineuil est une commune urbaine d'arrondissement appartenant communauté d'agglomération de Blois.

Deuxième commune de l'agglomération, Vineuil s'impose comme une commune importante dont le rayonnement s'étend au-delà de son propre canton.

La commune est idéalement située au carrefour de grands axes reliant urbain, économique et tourisme du département et de la région.

La Loire borde la commune au nord, la forêt de Russy au sud. Le Cosson la traverse. Vineuil comprend 7724 habitants sur 2234 hectares de superficie ce qui représentent 298 habitants au km<sup>2</sup>. La ville est composée de plusieurs quartiers : le bourg, les noëls, les 4 vents, et la zone industrielle.

Vineuil est limitrophe de sept communes, la Chaussée Saint Victor, Saint Claude de Diray, Huisseau sur Cosson, Cellettes, Mont près Chambord, Montlivault et Saint Gervais la Forêt.

### **Equipements et services**

#### Les établissements scolaires

- ✓ 2 écoles élémentaires publiques
- ✓ 2 écoles maternelles publiques
- ✓ 1 école primaire privée
- ✓ 1 collège public
- ✓ 1 collège privé

#### Equipements sportifs, culturels et socioculturels

- ✓ 2 gymnases
- ✓ 1 complexe sportif : terrains de football, dojo, tennis de table, terrains de tennis couverts
- ✓ 1 centre culturel : bibliothèque, école de musique, diverses salles pour les associations
- ✓ 1 salle des fêtes
- ✓ Accueil jeunes, PIJ

#### Services de proximité

- ✓ Pharmacie
- ✓ Boulangeries
- ✓ Bureaux de tabac presse
- ✓ Banques
- ✓ Boucher/charcutier
- ✓ Poissonnerie
- ✓ Auto-écoles
- ✓ Fleuristes
- ✓ La poste
- ✓ Supermarchés
- ✓ Coiffeurs

Vineuil se situe à proximité d'une grande ZAC avec tous commerces



## Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique découle directement du projet éducatif émanant de l'organisateur c'est-à-dire la mairie de Vineuil. A partir des intentions éducatives définies par la commune, le responsable de l'accueil de loisirs travaille avec l'équipe d'animation autour d'objectifs pédagogiques auxquels sont associés des moyens.

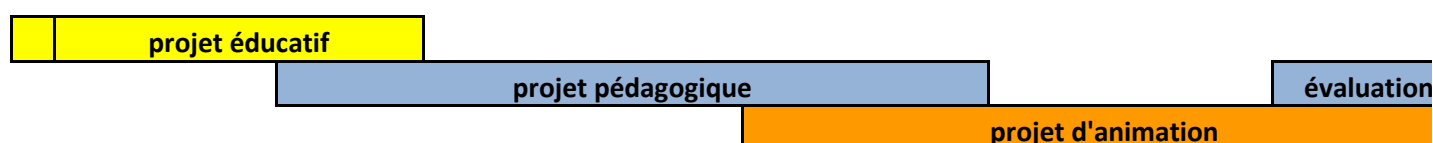
L'équipe pédagogique doit se poser la question suivante : **comment atteindre ces objectifs ?**

Le projet pédagogique est la base de travail de l'équipe encadrante. Il peut être modifié fréquemment.

### Construction d'un projet pédagogique

Qui fait  
quoi !!!

		élus maire	équipe de direction	équipe de direction équipe d'animation	équipe d'animation	équipe de direction équipe d'animation
chef de service						
diagnostic		objectifs généraux	objectifs opérationnels	moyens	activités	évaluation



## PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif du centre de loisirs de Vineuil découle directement de la politique jeunesse de la commune. Cette politique comporte 4 orientations, le projet éducatif du centre de loisirs décrit les objectifs éducatifs relatifs à chacune de ces orientations.

### 1- Développer les notions d'autonomie, de responsabilité et d'organisation

- ✓ Faire connaître aux jeunes ses droits et ses devoirs
- ✓ Amener l'enfant à faire des choix et à les assumer
- ✓ Apprendre à l'enfant à respecter des règles de vie collective basée sur le respect d'autrui et de l'environnement
- ✓ Inciter l'enfant à s'investir dans la mise en place de projets

### 2- Permettre la découverte

- ✓ Initier et/ou perfectionner le jeune à différentes activités sportives
- ✓ Faire découvrir aux jeunes des activités artistiques, culturelles et scientifiques
- ✓ Faire découvrir de nouveaux sites par le biais de sorties et de mini séjours

### 3- Ouvrir les enfants et les jeunes aux différents modes de communication

- ✓ Favoriser l'accès des enfants aux nouvelles technologies
- ✓ Permettre aux enfants de s'initier et de se perfectionner aux nouvelles technologies de communication

### 4- Permettre la participation du plus grand nombre

- ✓ Accueillir les enfants et jeunes de tous milieux sociaux et culturels
- ✓ Faciliter la mixité filles/garçons dans les activités
- ✓ Permettre l'accès des activités aux enfants ayant un handicap léger (ne nécessitant pas d'encadrement spécialisé)

**Pour informations, un Projet Educatif de Territoire a vu le jour en février 2014.**



# Les objectifs pédagogiques

## L'accueil de loisirs périscolaire : un lieu pour les enfants

### Définition :

Les enfants sont à l'école et à l'accueil périscolaire dans les mêmes locaux. Il est donc difficile d'enlever toutes traces d'école. Cependant, nous devons proposer un climat différent, en instaurant un lieu accueillant, sécurisant, créatif, divertissant et suscitant la découverte.

#### **1 - créer des aménagements adaptés**

- ✓ Mettre en place des décorations chaleureuses pour que l'enfant s'y sente bien
- ✓ Créer des espaces différents (lecture, jeux de société...)
- ✓ Mettre en place du matériel et mobilier adapté
- ✓ Identifier les salles (salle d'accueil pour chaque groupe, salle de devoirs...)

#### **2 - amener l'enfant à découvrir des activités diverses et originales**

- ✓ Proposer des activités différentes de celles proposées en milieu scolaire
- ✓ Développer l'imagination des enfants
- ✓ Leur faire découvrir des lieux nouveaux
- ✓ Créer un espace documentation pour les enfants et les animateurs

#### **3 - respecter la sécurité physique et morale de l'enfant**

##### **A - aménager chacune des salles de façon sécurisante**

- ✓ Mise en place de règles de vie pour chaque salle
- ✓ Jeux et activités préparés, et encadrés. Adaptés à la salle et à la tranche d'âge
- ✓ Mise en place d'une boîte animateurs, interdite aux enfants
- ✓ Rester vigilant à chaque instant

##### **B- favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité**

- ✓ Mise en place de règles de vie (Respect, partage...), puis les afficher à la vue de tous.
- ✓ En leur expliquant que certaines règles seront non négociables
- ✓ En mettant en place des mots magiques : bonjour, au revoir, merci, s'il te plait
- ✓ En responsabilisant les enfants lors du temps du midi ou sur certaines activités
- ✓ En les aidant à mieux comprendre la vie, leurs relations avec les autres, à accepter les règles

## L'accueil de loisirs périscolaire : un lieu pour les animateurs

**Rappeler à l'animateur l'importance de son rôle et ses obligations professionnelles**

#### **a) Impliquer les animateurs dans l'élaboration du projet pédagogique**

- ✓ L'animateur doit être force de proposition, il doit donner son avis sur cette élaboration
- ✓ Travailler en équipe sur l'élaboration

#### **b) Sensibiliser les animateurs sur les attitudes à adopter face au travail en équipe**

- ✓ Mise en place de réunion quotidiennement (réunion de fonctionnement, de préparation, ...)



- ✓ Construction du projet pédagogique et compréhension de celui-ci.
- ✓ Echanger, communiquer
- ✓ Accepter les idées et remarques de ses collègues

### **c) Elaborer des projets d'animations**

- ✓ Mise en place d'animations en rapport avec un thème (Semaine thématique par exemple)
- ✓ Mise en place de rencontres familles
- ✓ Mise en place de jeu concours, Semaine thématique avec le restaurant scolaire

### **d) Accompagner l'équipe dans sa formation**

- ✓ Mise en place de réunions quotidiennement
- ✓ Entretien individuel
- ✓ Communication/Echanges au quotidien
- ✓ Transmission informations, documents
- ✓ Proposer formations

## **L'accueil de loisirs périscolaire : un lieu pour les familles**

Pour les familles l'ALP doit être un lieu accueillant, chaleureux, d'écoute, d'échange, de partage ou elles doivent être en confiance.

A l'ALP les familles sont mises à contribution dans les projets d'animation en participant ou en étant spectateurs.

### **1-informer les familles dans l'organisation**

- ✓ Mise en place d'un panneau d'informations (planning d'activités, trombinoscope, menus...)
- ✓ Echanges avec les familles (répondre au mieux à leurs interrogations)
- ✓ Réunion avec les familles – Comité consultatif
- ✓ Créer un support (ex. journal, panneau photos, court métrage...) pour montrer aux familles la vie de l'ALP

### **2- accueillir les familles de manière chaleureuse et sécurisante**

- ✓ Discuter
- ✓ Aller vers eux
- ✓ Bien se positionner dans la cour, les enfants ne doivent pas être livrés à eux-mêmes.
- ✓ Les accueillir avec le sourire
- ✓ Gérer ses émotions face aux parents
- ✓ Avoir une tenue repérable des familles (tee-shirts orange/ gilets rouges)

### **3- impliquer les familles dans la vie de l'ALP**

- ✓ Mise en place d'exposition des œuvres faites par les enfants
- ✓ Démonstration / Spectacle
- ✓ Goûter avec les familles
- ✓ Boîte à idées parents/panneau expression



## **L'accueil de loisirs périscolaire : un lieu favorisant l'accueil de personnes en situation de handicap**

Les vacances et les loisirs sont un droit pour tous. Elles sont aussi un « espace temporel » favorisant les rencontres, les regards différents. Tout un chacun, doit en profiter de façon maximale dans un environnement adapté à ses besoins particuliers.

Les personnes en situation de handicap peuvent choisir, préparer et vivre leurs vacances, leurs loisirs parmi et avec les autres.

L'accueil est l'affaire de tous les acteurs directement ou indirectement impliqués dans l'accueil (animateurs, directeurs, les autres enfants en situation de handicap ou non, les familles, les agents de restauration, ...)

### **1- Assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique**

- ✓ Accueillir des intervenants en situation de handicap ou se rendre dans un établissement d'accueil spécialisé afin de mieux comprendre leur quotidien.
- ✓ Réaliser une formation afin de s'informer des attitudes à adopter, selon les différents handicaps.
- ✓ Sensibilisation sur les différents handicaps
- ✓ Apprendre des types de jeux ou animations adaptés.

### **2- Favoriser l'accueil d'une personne en situation de handicap**

- ✓ Sensibiliser les équipes aux traitements médicaux et précautions à prendre, en amont du séjour.
- ✓ Faire une visite des locaux en amont, prise de repères (rampe d'accès, toilettes handicapés)
- ✓ Accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel pour l'aider à s'intégrer avec les autres enfants
- ✓ Accueillir et rassurer la famille, créer un climat de confiance

### **3- Préparer, respecter et adapter**

- ✓ Mettre en place des aménagements adaptés.
- ✓ Adapter les activités et le rythme de la journée en fonction du handicap
- ✓ Sensibiliser les autres enfants du groupe, afin d'éviter les moqueries
- ✓ Se concerter en équipe, avant d'engager des actions envers ce type de public
- ✓ Prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant (kiné, éducateur spécialisé, etc..)



## Fonctionnement Accueil Périscolaire

### Tronc Commun – Des Écoles Maternelles et Élémentaires de Vineuil

#### **Matin (7h30-8h35) (8h20 aux Noëls)**

Les enfants sont accueillis, de manière échelonnée, par des agents communaux, c'est un moment de transition entre famille et vie scolaire. Des activités libres sont proposées aux enfants (ex : jeux de société, dessins, kaplas, dinette...).

Dans le bureau est rangée la tablette servant d'outil de pointage ainsi qu'un cahier de communication. Ce cahier fait le lien entre les animateurs du matin et le référent du site sur tout problème rencontré ou information à signaler.

En cas d'absence de l'animateur de 7h30, celui-ci doit prévenir les animateurs de 8h afin de mettre en place un remplacement et d'assurer l'accueil.

#### **Fonctionnement de la pause méridienne (12h-14h) (11h45-13h45 aux Noëls)**

Le temps de pause méridienne doit être un moment de restauration ainsi que de détente pour les enfants. C'est aussi un moment où des activités doivent être proposées, pour les enfants ne souhaitant pas être en temps libre.

Des activités sont proposées aux enfants chaque jour. Elles doivent être simples, compte tenu du temps dont les enfants disposent. Un planning est affiché pour permettre aux enfants de visualiser les activités proposées.

Depuis septembre 2021, un projet pédagogique de pause méridienne a vu le jour dans un travail commun entre encadrants, agents de restauration et enfants. Les objectifs généraux sont

- Eduquer au goût, à la lutte contre le gaspillage et aux bonnes habitudes alimentaires
- Favoriser le bien être sur le temps de repas et créer un moment de plaisir et de détente
- Mobiliser les ressources pour une continuité éducative

#### **Accueil Périscolaire (16h30-18h30)**

A 16h30, les enfants sont accueillis dans les salles périscolaires. Ils prennent ensuite leur goûter dans la salle de restauration. Les goûters sont fournis par la collectivité. Les enfants ont ainsi tous les mêmes goûters. (Exemple de goûter : pain/confiture, pain/chocolat, compote/gâteau, fruit/gâteau,) A la fin du goûter, les enfants inscrits à l'accompagnement aux devoirs vont dans une salle adaptée pour faire leurs devoirs. Ils seront accompagnés d'un animateur mais il se peut que les devoirs soient partiellement achevés.

Pour les autres enfants, des activités manuelles, d'expressions ou sportives leur seront proposées.

Chaque veille de vacances est proposée une semaine thématique. Les animateurs travaillent autour d'activités en rapport avec le thème. Des semaines de sensibilisation sont également proposées, afin d'éveiller les enfants, les animateurs et même les familles, sur certains items tel que le handicap, le développement durable, le harcèlement scolaire ou encore la bienveillance.

L'accueil périscolaire classique se poursuit jusqu'à 18h30 avec des départs échelonnés des enfants. Des petites activités doivent être proposées.





## Fonctionnement des ALP sur la pause méridienne

### Fonctionnement Pause Méridienne Ecole Maternelle des Noël - Année 2023-2024

**PAUSE MERIDIENNE (11h45-13h45):** L'ensemble des enfants de maternelle mange en trois services de restauration (voir ci-dessous)

***TABLEAU HEURES DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE.***

1ER GROUPE	2EME GROUPE	3EME GROUPE
MS ou GS	PS	MS ou GS
1 agent	2 agents	1 agent
1 <sup>er</sup> Groupe : 11h45-12h25 2 <sup>ème</sup> Groupe : 12h15-12h50 3 <sup>ème</sup> Groupe : 12h30-13h05		

1 ou 2 agents communaux sont attitrés par groupe. Les animateurs accompagneront leur groupe dans la cour (surveillance de cour, mise en place d'animation,...) ainsi que dans le restaurant scolaire (aide au service et aide au repas). L'agent référent des Petites Sections emmène les enfants au dortoir après le repas (aide au coucher, passage aux toilettes, déshabillage des enfants,...). Les agents mangent avec les enfants, et assis à table.

Un agent peut être recruté pour renforcer l'encadrement en cas d'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoin particulier.

Le directeur de l'accueil périscolaire sera Stéphane HAUPAIS, celui-ci peut intervenir en remplacement de l'un des agents.

Pour les externes, l'ouverture des portails se fera à 13h35.

Pour les enfants qui ne font pas la sieste, les agents communaux leur proposent des jeux extérieurs, des jeux de société ou des activités (expression, manuelle, sportive).

Un animateur sera rattaché à une classe précise durant toute l'année. Celui-ci viendra chercher son groupe à la sortie de la classe puis raccompagnera son groupe jusqu'à l'enseignant à la fin de la pause méridienne. Cela permet un retour en classe plus calme.



## Fonctionnement Pause Méridienne Ecole Élémentaire des Noël - Année 2023-2024

**PAUSE MERIDIENNE (11h45-13h45):** Plusieurs services de restauration se succèdent, avec en parallèle des activités extérieures ou intérieures libres, organisées par les agents.

### **TABLEAU HEURES DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE.**

1ERE GROUPE (3 classes)	2EME GROUPE (2 classes)
*ARRIVEE 11H50 *DEPART en échelonné à partir de 12H20	*ARRIVEE 12H30 *DEPART en échelonné à partir de 13H

Une rotation des services a lieu chaque semaine, afin que chaque classe puisse manger à des heures différentes chaque semaine, et ainsi proposer une meilleure équité entre les enfants.

2 agents communaux sont attitrés par groupe. Les animateurs accompagneront leur groupe dans la cour (surveillance de cour, mise en place d'animation...) ainsi que dans le restaurant scolaire (aide au service et aide au repas). Chaque agent mange avec son groupe les mardis et jeudis, assis à table. Les lundis et vendredis, les animateurs mangeront après le service, afin de réaliser des debriefs d'équipe.

Le directeur de l'accueil périscolaire peut intervenir en remplacement de l'un des agents.

Chaque agent communal se doit de mettre en place les règles de vie travaillées dans le cadre d'un projet pédagogique de pause méridienne. Et proposer des projets d'animation en adéquation avec les besoins et le rythme des enfants.

Durant la pause méridienne, chaque jour, un animateur proposera un temps d'activité (12h25-13h05) L'animateur pourra proposer des temps activités choisis par les enfants. A certains moments ponctuels, des groupes pourront être réunis afin de réaliser un jeu ensemble. Les animateurs s'engagent à faire vivre le restaurant scolaire durant les menus à thèmes, en se déguisant et en décorant le restaurant scolaire. Pour les externes, l'ouverture des portails se fera à 13h35.

De 13h35 à 13h45, l'équipe d'animation se réunit pour faire un point sur la pause méridienne (diffusion d'infos, échanges), retour au calme. Ces 10 minutes permettront aussi la transmission des infos avec l'équipe enseignante.

Un animateur sera rattaché à une ou deux classe(s) précise durant toute l'année. Celui-ci viendra chercher son groupe à la sortie de la classe puis raccompagnera son groupe jusqu'à l'enseignant à la fin de la pause méridienne.

Locaux : Cour de l'école élémentaire, Salle Polyvalente, Salle d'accueil périscolaire élémentaire, Salle du BCD, Préaux,...



## Les tâches quotidiennes pour les animateurs des NOELS

Matin	Midi	Soir
Réceptionner les glacières des enfants qui ont un PAI alimentaire	Veiller au bon déroulement de la cour et du restaurant scolaire. Pointage des enfants sur les tablettes	Veiller au bon déroulement de la cour et du goûter. Passer un coup de balai dans le restaurant scolaire et laver à l'eau les tables.
Ouvrir les portes des salles et gérer l'ouverture de portail toutes les 15 min.	Jouer avec les enfants	Gérer l'ouverture de portail toutes les 15 min. Fermer les portes, éteindre les lumières en partant.
Accueillir les familles de façon chaleureuse et dynamique. Pointage des enfants sur les tablettes.	Proposer des animations	Jouer avec les enfants. Proposer des animations . Mise en place de l'accompagnement aux devoirs.
Jouer avec les enfants	Echanger avec l'équipe enseignante	Echanger et accueillir les familles chaleureusement. Faire le lien entre l'équipe enseignante et les familles si besoin. Pointage des enfants sur les tablettes

## Fonctionnement Pause Méridienne Ecole maternelle des Girards - Année 2023-2024

PAUSE MERIDIENNE (12h00-13h45)

**TABLEAU HEURES DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE**

1 <sup>ER</sup> GROUPE	2 <sup>ème</sup> GROUPE	3 <sup>ème</sup> GROUPE
ARRIVEE 12h00	ARRIVEE 12H15	ARRIVEE 12h30
DEPART 12h45	DEPART 12h55	DEPART 13h15
Petite Section	Moyenne Section	Grande Section
Sandrine LELIEVRE Kathleen MARTIN Roselyne ADAM	Corinne CHAUSSET Valérie BROUILLARD	Marjorie TRESTARD Stéphanie LEROY 1 agent contractuel

Les 1<sup>er</sup>. et 2<sup>ème</sup>. groupes déjeunent simultanément séparés par la cloison atténuant ainsi le bruit.

Le 3<sup>ème</sup>. groupe est séparé en 2 groupes : 1 dans la petite salle à part, le 2<sup>ème</sup>. salle occupe la grande salle.

Les agents communaux récupèrent les enfants dans les classes. Suivant l'heure de passage au restaurant scolaire, ils accompagneront les enfants au restaurant scolaire (passage aux toilettes, lavage des mains, aide au service et aide au repas) ainsi que dans la cour (surveillance de cour, mise en place d'animation, ...)

A 13h, les animateurs des petites sections accompagnent les enfants au dortoir (passage aux toilettes, déshabillage des enfants, aide au coucher, ... )

La directrice de l'accueil périscolaire est Lise ANDRIOT, celle-ci peut intervenir en remplacement de l'un des agents.

Pour les externes, l'ouverture des portails se fera à 13h35.

Pour les enfants qui ne font pas la sieste, les agents communaux leur proposent des jeux extérieurs, des jeux de société ou du dessin.

Locaux : restaurant scolaire, cour de l'école maternelle, salle de sport, salle d'accueil périscolaire maternelle.



**Fonctionnement Pause Méridienne**  
**Ecole Élémentaire des Girards - Année 2023-2024**  
**Organisation du temps du midi**

Les enfants vont déjeuner par groupe classe et par rotation. Ainsi les enfants peuvent déjeuner à des heures différentes.

Les CP déjeunent au restaurant scolaire dès 12h00 jusqu'aux vacances d'automne.

Deux animateurs vont les chercher devant leur bâtiment durant 15 jours.

Il est laissé libre choix à certains enfants d'ULIS de déjeuner avec leur classe d'inclusion ou avec le premier groupe.

1 animateur prend en charge le pointage via la tablette. Il veille à ce que les enfants arrivent dans le calme au restaurant scolaire ainsi qu'au respect de l'hygiène avant de passer à table.

2 animateurs sont dans la salle de restauration. Ils veillent au bon déroulement du repas, à ce que les enfants goûtent à tout et déjeunent suffisamment. Les mardi et jeudi, les animateurs déjeunent avec les enfants pour partager un moment convivial.

6 animateurs sont répartis dans la cour et dans les salles d'activités pour proposer des jeux libres ou encadrés.

1 AESH sont présentes pour accompagner les élèves en situation de handicap

**Au restaurant scolaire**

Les enfants doivent avoir au moins 2 éléments de repas sur le plateau

On incite les enfants à goûter à tout en goûtant nous-mêmes à tout !

PAI : tous les paniers repas des enfants allergiques sont dans frigo prévu à cet effet et les listes des enfants ayant un PAI, sans porc et sans viande sont dans le restaurant scolaire. Ce sont les animateurs qui font chauffer les plats (attention à l'hygiène avant de s'occuper des repas PAI) et mettent à laver les boîtes. Ce sont aux enfants de penser à prendre leur glacière. Chaque glacière est identifiée distinctement avec la photo, le prénom et le nom de l'enfant.

Aucune alimentation ne doit sortir du restaurant scolaire.

Lorsque les animateurs déjeunent avec les enfants, ils doivent veiller à leur positionnement dans la salle afin d'avoir un œil sur chaque enfant.

**Dans la cour**

Une trousse à pharmacie doit être prévue pour l'extérieur.

Les animateurs sont positionnés de façon à avoir une vue d'ensemble de la cour.

Les animateurs veilleront à avoir un discours cohérent et commun.



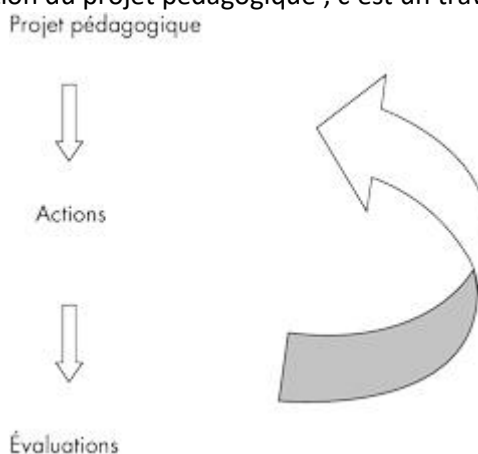
## Evaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique conçu a été suivi, les actions réalisées : voici le temps de leur évaluation et du bilan. Parce qu'elle permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point des erreurs commises pour **améliorer les actions futures**, l'évaluation est un acte important, aussi bien pour hier que pour les projets à venir. Évaluer le projet pédagogique, c'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces. Évaluer, c'est, en comparant les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et **travailler à le réduire**.

Définition de l'évaluation

Évaluer, c'est mesurer, **apprécier la valeur, l'efficacité du projet** ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats en regard des objectifs initialement prévus.

Pour clarifier les objectifs, les actions à venir et leur inscription dans le projet éducatif, on commence à travailler l'évaluation dès le début de l'élaboration du projet pédagogique ; c'est un travail en boucle.



L'évaluation de la réalisation du projet pédagogique permet de :

- mesurer le degré de satisfaction du public
- prendre le temps de discuter en équipe, analyser ce qui s'est passé
- communiquer à tous (supérieurs hiérarchiques, élus, parents, partenaires...) sur ce que l'on a réalisé
- rendre lisible auprès des financeurs les projets et actions ainsi subventionnés ;
- corriger, modifier si besoin est, le projet pédagogique et les activités

## **Fonctionnement des NOELS ( 4 Septembre 2023 – 5 juillet 2024)**

### **L'équipe**

L'équipe de direction sera composée :

- 1 directeur : Stéphane HAUPAIS

L'équipe pédagogique de l'ALP sera composée :

- 2 animateurs pour le matin (maternelle et élémentaire ensemble)
- 5 animateurs de 16h30 à 17h30 (2 maternels et 3 élémentaires)
- 4 animateurs de 17h30 à 18h (2 maternels et 2 élémentaires)
- 2 animateurs de 18h à 18h30 (maternelle et élémentaire ensemble)

### **Le public**

Nous accueillerons des enfants de 3 à 12 ans.

La majorité des enfants et de leurs familles habite la commune de Vineuil.

### **Les horaires**

L'accueil périscolaire fonctionne

- de 7h30 à 8h20 le matin.
- de 11h45 à 13h45 le midi.
- de 16h30 à 18h30 le soir

### **Situation géographique**

L'accueil de loisirs périscolaire bénéficie des locaux de l'Ecole des Noëls. L'Ecole des Noëls se situe au Nord-Est de la commune.

### **Locaux**

L'accueil périscolaire aura à sa disposition :

- une grande salle d'accueil partagée avec les maternels (le matin et le soir)
- une salle d'accueil périscolaire élémentaire
- deux grands préaux ouverts
- une salle polyvalente (partagée avec l'école)
- une BCD (partagée avec l'école)



## **Fonctionnement des GIRARDS (4 Septembre 2023 – 5 juillet 2024)**

### **L'équipe**

L'équipe de direction sera composée :

- 1 directrice : Lise ANDRIOT

L'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire sera composée de

- 2 animateurs le matin en élémentaire et 2 en maternelle.
- 9 animateurs le midi en élémentaire et 1 AESH
- 8 animateurs et ATSEM le midi en maternelle
- 4 animateurs de 16h30 à 18h00 en élémentaire et 3 en maternelle
- 2 animateurs de 18h00 à 18h30 en élémentaire et 1 en maternelle. Les 2 groupes se rejoignent.

### **Le public**

Nous accueillerons des enfants de 3 à 12 ans.

### **Les horaires**

L'accueil périscolaire fonctionne

- de 7h30 à 8h45 le matin
- de 12h00 à 13h45 le midi
- de 16h30 à 18h30 le soir.

### **Situation géographique**

L'accueil de loisirs périscolaire bénéficie de ses propres locaux. Le bâtiment est juxtaposé à l'école des Girards, à proximité du centre-ville.

### **Locaux élémentaires**

L'accueil périscolaire aura à sa disposition

- Une grande salle d'accueil
- 3 salles pour les accueils
- 1 salle pour l'accompagnement aux devoirs
- 3 salles d'activités
- 2 préaux fermés
- 2 cours

### **Locaux maternels**

- Une salle d'accueil
- 1 salle de sport
- 1 cour
- 1 salle de réunion enseignant si besoin (notamment pour les activités cuisine)
- 1 salle de classe si besoin (notamment pour les activités manuelles)





## Prendre des notes





Accueil de loisirs

10 rue des écoles

41 350 Vineuil

02-54-42-74-80

[animations.vacances@vineuil41.fr](mailto:animations.vacances@vineuil41.fr)

